

Les facteurs de variation de la pénibilité du travail en élevage cynicole

L. FOUCHÉZ¹, A. TESSERAU¹, B. GREFFARD², A. BRUHIER³

¹BRILAP (Bureau Régional Interprofessionnel de Promotion du Lapin de chair de Poitou-Charentes)

²Chambre Régionale d'Agriculture des Pays de la Loire

³Chambre d'Agriculture de la Vendée

Résumé : Les conditions de travail des éleveurs, composante essentielle de l'activité d'élevage, sont au cœur des enjeux de la filière cynicole et une préoccupation quotidienne des éleveurs. L'objectif de ce travail est de faire un état des lieux et de décrire l'influence de quelques facteurs de variation de la pénibilité du travail en élevage cynicole. Pour cela, la filière cynicole des Pays de la Loire, en partenariat avec la filière Pictou-charentaise et la MSA, a réalisé une étude grâce à une enquête effectuée auprès des de 58 éleveurs du principal bassin de production. Ces derniers, qui ont décrit leur élevage et ses équipements, se sont exprimés sur leurs conditions de travail et leur état de santé et ont évalué la pénibilité des différentes tâches d'élevage selon des échelles de score à 5 niveaux. Les éleveurs enquêtés ont complété et renvoyé le questionnaire composé d'un descriptif de l'élevage et des équipements, de notes de pénibilité ressentie par action ainsi qu'une évaluation de leur l'état de santé.

Ce premier travail a permis d'identifier les tâches et les facteurs qui ont un impact sur les conditions de travail des éleveurs. D'une manière générale les résultats montrent que 60% des intervenants ont déclaré avoir déjà eu des douleurs au dos, aux épaules et/ou aux mains. La pénibilité ressentie devient plus importante pour eux dès que les travaux nécessitent un effort physique. Néanmoins, pour les 2/3 des intervenants principaux, l'effort physique ou d'attention à fournir dans le travail est jugé ni facile ni dur (score moyen de 3 sur 5) et 85% estiment avoir les capacités physique, de réflexion et d'attention adaptées à leur travail. Les éleveurs sont en majorité satisfaits de l'organisation du travail, même s'ils estiment que les jours de congés restent insuffisants.

Abstract – Factors of variation of working arduousness in rabbit breeding. The working conditions of the farmers, essential component of the farming activity, are a main issue of rabbit sector and a daily concern of farmers. The objective of this work is to give an overview and to describe the influence of some factors of variation of arduousness in rabbit breeding. To do that, the rabbit sectors of Pays-de-la-Loire and Poitou-Charente regions with MSA, conducted a survey of 58 farmers. They described their unit and its equipment, spoke on their working conditions and their health status and evaluated the arduousness of different tasks according to 5-point scale. This work has identified the tasks and the factors that have an impact on the working conditions of farmers. The results showed that 60% of breeders reported having had pain in the back, shoulders and/or hands. These pains influence the feeling of arduousness for a task and the more the time spent in a task the more the task is experienced as arduous. The hardship experienced becomes more important to them as soon as the work requires physical effort. However, for 2/3 of chief stakeholders, the physical effort or attention to provide in the work is judged nor easy nor hard (score of 3 out of 5) and 85% feel they have an appropriate physical, reflection and attention capacity to do their work. Breeders are mostly satisfied with the organization of work, even if they feel that vacation days are insufficient.

Introduction :

Les conditions de travail des éleveurs constituent une composante importante de l'activité d'élevage. Jusque-là peu étudiées, elles concentrent pourtant plusieurs enjeux pour la filière cynicole. Dans le contexte présent de vieillissement de la population des éleveurs, la filière se doit d'être attractive et de tenir compte de l'évolution des systèmes de conduite (taille des ateliers, mesures sanitaires) et des aspirations individuelles actuelles, que ce soit en termes de qualité de vie ou de sollicitation physique. Bien que la technicité et l'état sanitaire de l'élevage aient un impact sur le revenu et les performances d'élevage, les conditions de travail des éleveurs sont également à considérer. Face à ce constat, la commission Recherche Cynicole de la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire a choisi de dresser un premier état des lieux.

Cette étude est réalisée en collaboration avec le BRILAP Poitou-Charentes, les caisses des MSA 44-85 et 49.

L'éleveur cynicole doit réaliser différentes tâches ayant des exigences diverses en termes de capacités physiques et d'attention. Du fait de la petite taille des animaux et de leur nombre important en élevage (605 femelles par élevage en moyenne ; Coutelet, 2013), le travail se caractérise aussi par répétition importante des interventions manuelles, surtout en maternité. Le système de production impose également des périodes de travaux importantes (Greffard et al., 2008), lesquelles peuvent générer de la pénibilité par leur intensité et leur durée. L'ensemble de ces paramètres a également une influence sur la qualité de vie perçue par l'éleveur.

Ce premier travail a pour vocation d'identifier les tâches et les facteurs qui ont un impact sur les conditions de travail des éleveurs, et de constituer un référentiel de base des niveaux et types de contraintes. A terme, il doit permettre de proposer aux éleveurs et techniciens de la filière certaines pistes d'amélioration techniques, humaines et/ou organisationnelles.

1. Matériel et méthode

1.1. Méthodologie

Afin de décrire les conditions de travail et de les évaluer on utilise la pénibilité, telle que définie par Héas (2005), comme mesure de base. Bien qu'elle soit soumise à l'appréciation de la personne, la notion de pénibilité permet de rendre compte de la sollicitation physique ou psychologique subie par l'individu. La méthodologie proposée par Héas (2005) permet d'établir, pour les différentes activités de l'élevage, le lien entre la pénibilité et les paramètres qui influencent l'activité. En revanche, elle ne permet pas d'appréhender l'impact de ces paramètres sur l'altération de la santé et de l'intégrité physique ou mentale du travailleur. Définir les causes de problèmes de santé, de douleur, de stress et de qualité de vie est complexe, car elles sont souvent multi factorielles. L'étude permettra seulement d'étudier l'impact de l'activité lapin dans sa globalité sur la santé, les aspects physiques, cognitifs et psychosociaux.

Recueil des données. L'étude se base sur les résultats d'une enquête réalisée par la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire, le BRILAP et la MSA. Cette enquête sous forme d'un questionnaire anonyme a été transmise à plus de 400 éleveurs sur les régions des Pays de la Loire, du Poitou-Charentes et de la Bretagne par le biais de 4 organisations de producteurs partenaires, à savoir CELTALLIANCE, CPLB (groupe CAVAC), CIAB et SYPROLAP. En parallèle de ce questionnaire, des trucs et astuces ont été recensés afin de compléter et illustrer des voies d'amélioration résultant de l'étude.

Afin d'identifier les facteurs d'influence pour les différentes activités d'élevage, le questionnaire se compose de 3 parties :

- description du système et des équipements d'élevage
- évaluation du temps de travail et du degré de pénibilité ressenti par action
- état de santé de l'éleveur et perception du travail.

Le questionnaire SATIN, dont l'objectif est de mieux connaître la santé et la représentation de l'environnement de travail des enquêtés (Kop et al., 2013), a servi de base à la constitution des questions et des variables relatives aux parties sur la santé et sur la perception du travail.

Mesure de la pénibilité. La pénibilité de chacune des actions recensées a été évaluée par les éleveurs par un score sur une échelle à 5 niveaux, comme appliqué dans le questionnaire SATIN, en partant du niveau « très facile » (1) jusqu'à « très difficile » (5).

Tableau 1 : Grille de notation

Note	Qualificatif
1	Très facile
2	Facile
3	Ni Facile – ni dur
4	Dur
5	Très dur

Ce classement présente l'avantage d'être simple mais l'inconvénient d'être subjectif.

Evaluation de l'état de santé. Chaque éleveur a été amené à évaluer lui-même son état de santé ainsi que ses capacités physiques, d'attention et de réflexion par rapport à diverses situations proposées selon, là-aussi, des grilles à 5 niveaux.

1.2. Descriptif de l'échantillon

Le taux de réponse de l'enquête est d'environ 15%, ce qui est assez satisfaisant étant donné la longueur du questionnaire (8 pages). 58 questionnaires complets ont été analysés, 3 n'étant complétés que partiellement et l'anonymat des questionnaires n'a pas permis de combler les données manquantes par la relance des éleveurs.

Caractéristiques des élevages. Sur les 58 exploitations : 43 % possèdent en plus de l'atelier cynicole, un élevage bovin, 11 % un atelier avicole, 2% un atelier porcin et 44% n'ont pas mentionné d'autres productions animales. Ces exploitations disposent en moyenne de 83,96±78 ha et d'1,04 ±0,4 UTH.

Taille de l'atelier. La taille moyenne des ateliers de l'étude est de 606±78 inséminations artificielles (IA) par cycle (520 en médiane), ce qui est légèrement inférieur à la taille des élevages suivis en GTE dans les régions des Pays de la Loire et Poitou-Charentes (638 IA en moyenne en 2013).

Type de conduite. Les élevages de l'étude pratiquent à 98% les IA tous les 42 jours. 47% des élevages présents dans l'étude sont conduits en tout plein – tout vide (TP/TV) et possèdent en moyenne des bâtiments âgés de 20,5 ± 6 ans et des cages de 11,6 ± 4 ans.

Dans 25% des élevages, des cages de pré-cheptel sont disposées en hauteur afin de gagner de la surface dans le bâtiment. Elles représentent au global 50% des places de pré-cheptel. Néanmoins, dans certains élevages toutes les cages de pré-cheptel sont disposées au-dessus des cages maternité.

88 % des élevages ont une alimentation automatique en intégralité, les 12% restant ont des systèmes d'alimentation où cohabitent alimentation automatique et manuelle (pour le pré-cheptel par exemple).

Intervenants. Nous avons repartis les intervenants en 2 catégories : l'intervenant principal, qui passe le plus de temps sur l'élevage cunicole, et l'intervenant secondaire, qui comme son nom l'indique y consacre moins de temps. On notera cependant l'existence de fortes variations selon les élevages sur la part de temps consacrée par chacun des intervenants.

L'étude s'est focalisée sur l'intervenant principal. Dans notre étude, ce dernier est le plus souvent un homme (60 %), âgé de 50 ± 6 ans, il mesure $1,68 \pm 7$ cm et possède 20 ± 7 années d'ancienneté en production cunicole. Il passe $70,3 \pm 23\%$ de son temps dans l'atelier cunicole.

Répartition du temps. Nous avons divisé le temps de travail de l'éleveur en 12 catégories : la préparation du nid avec les copeaux, la manipulation des lapereaux, la conduite des jeunes femelles et des femelles, l'alimentation, l'eau, le nettoyage et la désinfection, l'entretien et les réparations, l'enlèvement des animaux, la gestion des déjections et les actions de pré-sevrage. Chacune de ces catégories regroupe différentes activités. Ainsi, à titre d'exemple, la manipulation des nids à la naissance a été considérée comme du temps passé autour des lapereaux (équilibre, tétée...), par contre l'enlèvement des nids et le nettoyage est comptabilisé dans la partie actions de pré-sevrage. Chaque éleveur a renseigné le temps de travail de chaque activité.

Le temps moyen de travail établi sur un cycle pour l'intervenant principal est de 138h33. Il ne comptabilise pas le temps des autres intervenants ce qui explique les écarts importants entre structures d'élevage. Dans certains élevages, l'intervenant secondaire n'intervient que quelques heures alors que dans d'autres élevages, l'intervenant secondaire est un travailleur à temps plein (de 3 à 100% du temps).

1.3. Analyse des données

Nous avons réalisé une analyse descriptive des données à l'aide des logiciels R et Shinx.

2. Résultats et Discussion

2.1. Les tâches les plus pénibles pour l'intervenant principal

Chaque catégorie regroupe différentes tâches mais la note de pénibilité est liée à une action bien précise.

Tableau 2 : Taux de réponses pour chaque catégories (%) et note moyenne de pénibilité pour deux tâches de nettoyage

Note	Point 0	Lavage
1	3%	0%
2	18%	0%
3	55%	23%
4	21%	63%
5	3%	15%
Note moyenne	3,0	3,8

Dans cette partie, nous allons donc préciser les tâches opérationnelles jugées comme étant les plus pénibles. Le score moyen obtenu par la tâche est calculé à partir du pourcentage de réponse par note (tableau 2).

Le tableau 3 présente le score de pénibilité des opérations de « Manipulation des femelles ».

Tableau 3 : Niveau de pénibilité des tâches de la catégorie « Manipulation des femelles »

	Niveau moyen de pénibilité	Ecart-type
Mise en place à la mise bas	3,35	0,79
Interventions sanitaires (injections)	3,15	0,68
Vaccination	3,12	0,67
Chevauchement	3,05	0,87
IA	3,07	0,86
Palpation	3,20	0,72
Sevrage	3,19	0,92

Dans cette catégorie, la mise en place obtient le niveau de pénibilité le plus élevé, et 43% des intervenants ont mis une note de 4 et plus, alors que seulement 14% ont mis une note inférieure à 3.

2.2. Les facteurs de la pénibilité

Nos résultats montrent que la pénibilité d'une tâche est influencée notamment par le temps d'exposition (durée) à cette tâche, comme cela est décrit dans la Figure 1 pour la vente.

Figure 1 : Relation entre le temps passé lors de la vente et le score de pénibilité de la tâche



Dans la majorité des cas, le système de conduite TP/TV impacte positivement le niveau de contrainte perçue par l'éleveur. Par exemple, la pénibilité notée en moyenne pour les femelles est de 3,1 en TP/TV contre 3,3 en non TP/TV. Nous pouvons supposer que le transfert des femelles au sevrage permet de mieux étaler dans le temps les activités de mise en place des copeaux, le sevrage et les mises-bas. Le système d'élevage (TP/TV ou non) influence également la pénibilité dans d'autres domaines, par exemple la pénibilité moyenne du nettoyage désinfection est de 2,85 en TP/TV contre 3,03 pour les bâtiments non TP/TV.

Cependant, les bâtiments fonctionnant en système de conduite TP/TV sont en général de conception plus récente, et ont probablement un aménagement mieux adapté aux besoins des éleveurs.

Le système de retrait des déjections influence également la pénibilité lors du lavage avec un score de pénibilité moyen de 3,6 pour les élevages en fosses profondes contre 3,9 pour les élevages en raclage journalier.

2.3. Santé de l'éleveur et pénibilité

60% des intervenants ont déclaré avoir déjà eu des douleurs au dos, aux épaules et/ou aux mains. Les douleurs aux mains sont plus fréquentes que les douleurs du dos (50% ont des douleurs aux mains tous les mois à tous les jours et 20 % ont des douleurs au dos au moins une fois par semaine). Ces douleurs influencent la pénibilité ressentie. La pénibilité notée pour la manipulation des femelles est de 2,7 pour les éleveurs qui n'ont pas de douleurs aux mains contre 3,4 pour les autres. Ceci s'explique probablement par la cadence et de la répétition de ces activités. Cependant, le processus d'enquête ne permet pas d'établir des liens de causes à effets entre ces douleurs et les tâches: celles-ci étant multifactorielles, et notamment induites par des postures qui ne sont pas mesurées ici.

2.4. La perception globale du travail par l'éleveur

Pour les 2/3 des intervenants principaux, l'effort physique ou d'attention à fournir dans le travail est jugé ni facile ni dur (score moyen de 3). On note que l'effort physique ou l'effort d'attention à fournir dans leur travail est difficile pour 1/4 des intervenants, la moitié d'entre eux estimant que le travail est difficile à la fois en terme physique et mental. Néanmoins sur l'ensemble des éleveurs, près de 85% jugent leurs capacités physiques et de réflexion ou d'attention comme adaptées voire largement suffisantes par rapport aux exigences de leur travail.

Par ailleurs, l'étude permet de constater que les éleveurs sont en majorité globalement satisfaits des aspects environnementaux (température et éclairage, 82% des éleveurs satisfaits) et organisationnels (satisfaction de l'organisation du travail sur un cycle 77%, l'organisation des horaires 77%, présence de temps libre 68%), mais 42% estiment que les jours de congés restent insuffisants.

Conclusion

Cette étude est un premier état des lieux des conditions de travail en élevage cunicole. Elle ouvre des perspectives d'études sur la notion de bien-être des éleveurs. Il est cependant à retenir qu'une multitude de facteurs impactent la pénibilité du travail perçue par l'éleveur, variant selon son état de santé, l'organisation du travail et le système de conduite. Nos résultats montrent que certains facteurs, la durée de la tâche, le système de gestion des déjections, le système tout vide tout plein, influencent la pénibilité du travail. Cependant, la taille de l'échantillon amène à relativiser la généralisation possible de ces résultats.

Remerciements

Nous remercions les éleveurs pour le temps qu'ils ont consacré au questionnaire, et la participation des groupements.

Références

- COUTELET, G. 2013. Résultats technico-économiques des éleveurs de lapins de chair en France en 2012. In Proc. 15^{èmes} Journées de la Recherche Cunicole, 26-27 novembre, Le Mans.
- GREFFARD B, MERLET F., GRIMAUD P. 2008. Temps de travail en cuniculture, des repères pour optimiser, Chambre Régionale de l'Agriculture des Pays de la Loire.
- HEAS F. 2005 La définition juridique de la pénibilité au travail. Travail et Emploi, 104 :19-27.
- KOP J.L., GROSJEAN V., FORMET N., ALTHAUS V. 2013. Approche "bien-être au travail" pour la prévention des risques psychosociaux. SATIN. Questionnaire d'évaluation des conditions de travail et de la santé. Démarche de validation », Note scientifique et technique de l'INRS, NS 300, 36 pp.